

*La ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 07 avril 2017

Monsieur le Premier Président,


Vous avez porté à ma connaissance les observations définitives de la Chambre régionale des comptes des Hauts-de-France sur la gestion de l'aéroport de Beauvais-Tillé ainsi que les recommandations correspondantes.

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt des constats dressés et notamment des irrégularités relevées s'agissant de l'établissement des redevances aéroportuaires et des conditions économiques des prestations d'assistance en escale du gestionnaire de l'aéroport.

Je partage très globalement les constats et appréciations portés par la Cour. Certaines appréciations appellent cependant des remarques.

En premier lieu, la Cour estime, au sujet de la liaison par car entre l'aéroport et Paris, que « les recettes du service de transport n'ont pas vocation à équilibrer les déficits de l'activité aéroportuaire ». En l'occurrence, la réglementation concernant les redevances aéroportuaires ne fait pas obstacle à ce que les coûts du service public aéroportuaire soient en partie couverts par d'autres recettes du concessionnaire.

En second lieu, la Cour considère que les avantages consentis à la compagnie Ryanair ne peuvent se justifier par un comportement d'investisseur avisé en économie de marché. Cette question de la conformité des pratiques de l'aéroport de Beauvais avec le droit européen des aides d'Etat est en cours d'examen par la Commission européenne dans le cadre d'une procédure formelle.



Monsieur Didier MIGAUD
Premier président de la Cour des Comptes
13, rue Cambon
75100 PARIS Cedex 01

S'agissant des recommandations formulées par la Cour, j'en partage les objectifs et ai demandé à mes services d'intervenir auprès du Syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé et de la Société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Beauvais pour les amener à mettre fin aux pratiques constatées par la Cour.

Je vous prie de croire, Monsieur Premier Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Ségolène ROYAL
